



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000919

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Terre et Environnement

Présentation de la mention

Créée en 2008, la mention Terre et Environnement est soutenue par l'équipe du département de sciences de la Terre constituée d'enseignants-chercheurs géologues. Cette licence s'inscrit dans la politique de l'établissement et cible des études sur l'environnement littoral orientées vers la physique et la chimie de la Terre. De 2004 à 2007, une licence commune avec le département de physique-chimie existait sous l'intitulé Physique et Chimie de la matière et de la Terre.

Cette mention, à caractère généraliste, s'organise autour d'un seul parcours qui permet aux étudiants d'acquérir les notions scientifiques fondamentales en géosciences, physique et chimie.

Les métiers proposés à la sortie de cette licence s'inscrivent non seulement dans les secteurs d'activités d'étude, de gestion et d'exploitation des milieux côtiers et océaniques, des sols pollués, des ressources minières et pétrolières, des ressources en eau, de la protection des ressources naturelles et de la gestion des risques, mais aussi dans les domaines de la recherche-développement et de l'enseignement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	30
Nombre d'inscrits en L2	10
Nombre d'inscrits en L3	13
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	52,4 % à l'ULR
% d'insertion professionnelle	



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le contenu pédagogique de la mention est en adéquation avec les objectifs annoncés. Chaque semestre est structuré par des enseignements scientifiques (24 ECTS de S1 à S3 et 27 ECTS de S4 à S6) et des enseignements transversaux (6 ECTS de S1 à S3 et 4 ECTS de S4 à S6). Le semestre 1 est commun à toutes les mentions rattachées aux sciences pour l'ingénieur. Au cours des semestres 2 et 3, de nombreuses UE sont mutualisées avec la mention Physique-Chimie (73 % en S2 et 47% en S3). La spécialisation progressive en géosciences intervient à partir du semestre 4. Un stage obligatoire de 2 semaines minimum est prévu en S6. Sur l'ensemble de la formation, la répartition CM/TD/TP est équilibrée avec un accroissement du volume de TP à partir du S4. Il faut cependant noter le déséquilibre de cette répartition en S1 où l'on observe un volume élevé de CM (>55 %) et un volume très faible de TP (<10 %).

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, le dossier s'appuie sur les dispositions générales prises au niveau de l'établissement : procédure d'orientation active, enseignements de mise à niveau et tutorat (enseignant référent pour les étudiants de 1^{ère} année) et les enseignements obligatoires de méthodologie du travail universitaire.

Une enquête sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle a été réalisée 24 mois après la sortie de la promotion de licence 2007. Les résultats sont à exploiter avec précaution au vu du faible taux de réponses (17 %). Les poursuites d'études en master Sciences pour l'environnement de l'Université de La Rochelle sont majoritaires (52,4 %).

L'équipe pédagogique pluridisciplinaire permet d'assurer les enseignements scientifiques et transversaux. Elle est pilotée par le responsable de la mention assisté par le responsable des stages et le responsable des relations internationales pour les étudiants.

• Points forts :

- Le contenu pédagogique de la mention est clairement identifié et s'appuie sur un socle fondamental en physique, chimie et géosciences avec une spécialisation progressive.
- Les enseignements transversaux sont bien répartis sur l'ensemble de la formation.
- Stage obligatoire en 3^{ème} année.

• Points faibles :

- Un rapport CM/TP trop élevé, en particulier en 1^{ère} année.
- Le contrôle des connaissances prévoit la compensation semestrielle et annuelle pour 2010/2011, mais il n'est pas défini précisément pour la période correspondant à l'habilitation de la formation.
- Aucun intervenant professionnel ne participe à la formation.
- Les taux de réussite au diplôme en 3 et 5 ans et les flux d'étudiants entrants et sortants ne sont pas clairement établis.
- Les données sur l'insertion professionnelle ne permettent pas d'établir un bilan.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à augmenter le volume des enseignements expérimentaux, en particulier en 1^{ère} année, et à impliquer des intervenants professionnels dans les enseignements.

Il serait opportun d'établir des modalités de contrôle des connaissances.

Il serait souhaitable de mieux préciser le taux d'abandon en L1, les flux d'étudiants sortants en L2 et entrants en L3 et les taux de réussite en 3 ans et 5 ans pour cette formation.

Réaliser un meilleur suivi des étudiants sortants, diplômés ou non, serait un point à améliorer.